

## Education à Sô-ava

### Le Rotary club de Cotonou centre offre des barques aux apprenants

Après le don de livres à la bibliothèque centrale de Sô-tchanhoué et ayant constaté le calvaire des écoliers et élèves pour rejoindre leurs lieux d'étude, le Rotary club de Cotonou centre a jugé nécessaire d'offrir à ces apprenants des barques pour les transporter. La cérémonie de remise de quatre barques scolaires motorisées a eu lieu à la mairie de Sô-ava le 21 décembre 2007.

Depuis le 21 décembre 2007, les écoliers et élèves des arrondissements de Ganvié et de Vekky vivent dans un certain contentement comme ils l'ont manifesté dans leur discours de remerciement. Quatre barques motorisées leur ont été offertes. Un don qui va largement contribuer à diminuer la souffrance qu'ils éprouvent à chaque allée et sortie des cours. Souvent, de peur d'être en retard, certains élèves et écoliers sont obligés de se jeter à l'eau, mouillant ainsi leurs tenues et fournitures scolaires. D'autres ne peuvent pas faire autrement que de manquer les cours. En leur faisant ce don, le Rotary club de Cotonou centre commet un geste louable et prouve, s'il en est besoin, sa vocation d'association apolitique d'hommes et de femmes unis dans le service.

Par cette même occasion, et dans le souci d'appuyer le conseil communal de Sô-ava dans son engagement en faveur de l'éducation, le collège Lamoricrière a offert au collège d'enseignement général de Sô-ava de matériels d'équipement pour son laboratoire. Pour André Todjè, maire de Sô-ava, une attention particulière doit être accordée à l'éducation par la mise en place de moyens adéquats pour l'amélioration des conditions d'étude ou de formation des enfants. C'est

pourquoi, le conseil communal, à sa prise de fonction en 2003, a fait de l'éducation l'une des priorités de son quinquennat. Il a donc affirmé que ce service rendu à la communauté de Sô-ava met fin en grande partie aux nombreuses difficultés que connaissent les élèves et écoliers. Il a rassuré les partenaires de la judicieuse utilisation qui sera faite des barques et des équipements de laboratoire. Selon le maire, un comité de gestion créé par arrêté communal et composé de délégués de la mairie et des élèves aura en charge la gestion des barques. Finalement, il a exhorté les élèves et écoliers à l'assiduité au cours et à la recherche permanente de l'excellence. Selon le président de Rotary club de Cotonou centre, Nourouline Toukourou, ces barques sont primordiales dans la lutte contre l'analphabétisme et le fort taux d'abandon dans les cités lacustres. Il a invité le conseil communal à faire tout



André Todjè, maire de Sô-ava

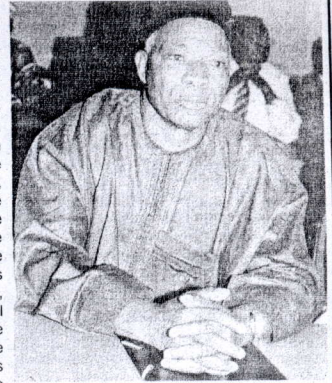
son possible pour assurer gestion efficiente et la maintenance des barques. Ce premier lot de quatre barques sera probablement complété par un deuxième lot de trois, a promis M. Toukourou qui en a profité pour inviter le comité de gestion à la rigueur, et les élèves à beaucoup de discipline en évitant la surcharge.

Ghislaine CHIDIKOFAN

## Crise au sein des CAR et URCAR du Bénin

### Raphaël Dégbédji dénonce la politique de la terre brûlée

Depuis un certain moment, les coopératives agricoles régionales (CAR) et leur union régionale (URCAR) sont secouées par une crise qui est la source de nombreuses conséquences. Au nombre de celles-ci, on note la politique de la terre brûlée, un acte dénoncé par le maire de la commune de Bonou, Raphaël Dégbédji. Pour ce dernier, la politique de la terre brûlée consiste en la vente des palmeraies, en l'abattage sauvage et illégal des palmiers à huile. Cette situation, souligne le maire Raphaël Dégbédji, est regrettable d'autant plus qu'elle entraîne la baisse des ressources financières locales inscrites au budget 2007 de son administration territoriale. Pour la résolution de ce problème de façon durable, Raphaël Dégbédji a sollicité l'implication



personnelle du chef de l'Etat. "Cela va dans l'intérêt général de tout le peuple béninois", a soutenu Raphaël Dégbédji.

**Le Municipal s'engage pour des élections locales transparentes et sans violence**

## Flambée des prix de produits de grande consommation

### La LDCB rompt le silence

La Ligue pour la défense des consommateurs au Bénin (LDCB) a organisé une conférence de presse non seulement pour expliquer les actions menées par son institution mais aussi pour apprécier les mesures du gouvernement contre la cherté de la vie. C'était le mercredi 19 décembre 2007 à la Maison des médias de Cotonou.

Porter à la connaissance des médias les actions de la LDCB pour le relèvement des prix des produits de première nécessité dans les grands marchés et apprécier les mesures prises par le gouvernement pour freiner la hausse des prix des produits de grande consommation. Tels sont les principaux objectifs de la conférence animée par la Ligue.

Avant d'aller dans le vif du sujet, le président de la LDCB, Romain A. Houéhou s'est d'abord appesanti sur les cris de détresse des populations dont le pouvoir d'achat a été réduit de façon considérable ces derniers mois. Pour lui, cette flambée de prix concerne aussi bien les produits locaux de grande consommation que ceux importés. La LDCB a, selon son président, joué un rôle important dans les mesures prises par le gouvernement pour valoriser un tant soit peu le panier de la ménagère. «Les relevés des prix pratiqués dans les marchés de Parakou, Dassa-Zoumè et Dantokpa en constituent la preuve», a-t-il souligné avant de préciser que c'est sur la base de ces relevés de prix que la LDCB a engagé, au même titre que d'autres associations de consommateurs, des discussions avec le gouvernement qui a fini par prendre des mesures qui s'imposent. Ces dispositions du gouvernement pour faire face à la hausse des prix des denrées de première nécessité sont à saluer, selon Romain Houéhou. Pour lui, la seule difficulté à craindre, c'est bien l'application effective de ces mesures prises par le gouvernement. Mais les importateurs, grossistes et autres ont déjà donné leur accord au



Romain A. Houéhou, président LDCB.

gouvernement pour une application effective des mesures prises dans ce sens. Donc, l'application effective de ces mesures, explique-t-il, dépend de tous les consommateurs y compris les importateurs, grossistes, demi-grossistes et détaillants qui doivent faire preuve de patriotisme. Cette conférence de presse a été également le lieu pour le président de la LDCB d'inviter les consommateurs à plus de vigilance surtout en ces moments de fête où les produits avariés sont déversés sur le marché par des importateurs indécents. Il a aussi abordé la question de la grippe aviaire dont la présence au Bénin vient d'être confirmée par les laboratoires spécialisés de Padoue en Italie.

Simon Chabi AYEDOUN

